



2019  
BILAN TOURISTIQUE

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)



## **Données de cadrage**

### POPULATION

Haute-Vienne : **376 199 habitants**

Soit 6,3% de la Nouvelle-Aquitaine.

### GEOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT

Superficie : **5 520 km<sup>2</sup>** soit 32% du territoire régional

Densité : **68 hab.** au km<sup>2</sup>

Point culminant : Puy Lagarde 795 mètres

Point culminant aménagé : Mont Gargan 731 m



### DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Limoges Métropole **208 705 hab.**

Sous-Préfectures : Bellac (4 519 hab.) et Rochechouart (3 916 hab.)

**21** cantons, **195** communes, **3** arrondissements : Bellac, Rochechouart et Limoges,

**13** EPCI, **1** communauté d'agglomération : Limoges métropole.

Villes de plus de 5 000 habitants (2014) :

Saint-Junien (11 147 hab.)	Isle (7 6130 hab.)	Le Palais-sur-Vienne (6 043 hab.)
Panazol (10 908 hab.)	Saint-Yrieix-la-Perche (6 848 hab.)	Ambazac (5 6538 hab.)
Couzeix (9 1585 hab.)	Feytiat (6 131 hab.)	Aixe-sur-Vienne (5 585 hab.)

(Recensement de population – référence statistique 1er janvier 2019- INSEE)

### ACCESSIBILITE

Aéroport de Limoges : **300 840 passagers** en 2019 (-0,2% par rapport à 2018), 38<sup>e</sup> aéroport français.

Autoroute **A20 gratuite** (axe Paris – Toulouse) : de 46 000 à 68 000 véhicules / jour à Limoges.

Des nationales : la RN147 (Poitiers), la RN141 (Angoulême), la RN 21 (Périgueux) et la RN145 (Montluçon).

Train : Limoges – Paris en **3h**. Gare de Limoges 1,6 million de voyageurs en 2017.

## **Poids économique du tourisme**

**6,3 M de nuitées** commerciales et non commerciales - **169 millions** d'€ de dépenses touristiques (2018)

**5 000 emplois** touristiques au fil de l'année (sources Insee Limousin année d'étude 2009) ; la part de l'emploi salarié dans le tourisme est à 4,1% de l'ensemble des emplois salariés. L'agglomération de Limoges représente 3 800 emplois.

# La capacité d'accueil touristique en Haute-Vienne

## LE PARC D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES CLASSES, LABELLISES OU QUALIFIES

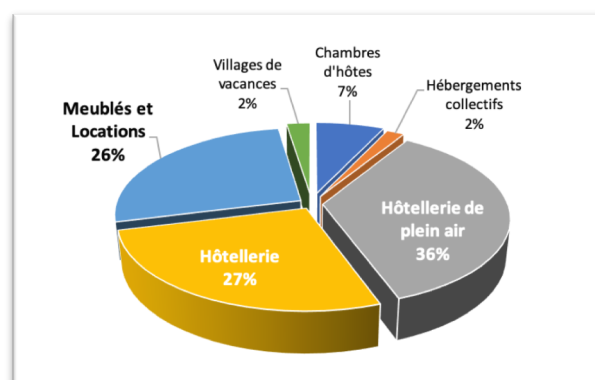
	Etablissements	Unités d'hébergements	Lits	% lits sur total
<b>Chambres d'hôtes</b>	<b>218</b>	<b>578</b>	<b>1470</b>	<b>7,0%</b>
Chambre d'hôtes labellisée	108	291	794	3,78%
Chambre d'hôtes non labellisée	110	287	676	3,22%
<b>Hébergements collectifs</b>	<b>11</b>	<b>155</b>	<b>378</b>	<b>1,8%</b>
Gîte d'étape labellisé ou non	5	5	31	0,1%
Gîte de groupe labellisé ou non	1	4	45	0,2%
Structures polyvalentes d'hébergement	5	146	302	1,4%
<b>Hôtellerie de plein air</b>	<b>118</b>	<b>3908</b>	<b>7494</b>	<b>35,7%</b>
Aire de camping car	64	1371		0,0%
Aires naturelles de camping	5	54	162	0,8%
Camping à la ferme	5	35	99	0,5%
Camping classé	31	1938	5745	27,3%
Camping non classé	13	510	1488	7,1%
<b>Hôtellerie</b>	<b>99</b>	<b>2796</b>	<b>5592</b>	<b>26,6%</b>
Hôtellerie classée	58	1942	3884	18,5%
Hôtellerie non classée	37	697	1394	6,6%
Résidence hôtelière	4	157	314	1,5%
<b>Meublés et Locations</b>	<b>792</b>	<b>968</b>	<b>5572</b>	<b>26,5%</b>
Gîte de groupe labellisé ou non	6	54	284	1,4%
Gîtes d'étape et de groupe	1	1	19	0,1%
Hébergements insolites	10	16	79	0,4%
Meublé classé non labellisé	58	65	345	1,6%
Meublé labellisé	515	515	3233	15,4%
Meublé non classé	199	205	1158	5,5%
Résidence de tourisme	3	112	454	2,2%
<b>Villages de vacances</b>	<b>2</b>	<b>102</b>	<b>507</b>	<b>2,4%</b>
Villages de vacances	2	102	507	2,4%
<b>Total général</b>	<b>1240</b>	<b>8507</b>	<b>21013</b>	<b>100,0%</b>

En 2019, la Haute-Vienne offre 21 000 lits marchands répartis sur plus de 1200 établissements. 36% de l'offre est composée d'emplacements de campings. 2019 est marquée par une baisse de la structure de l'offre avec des évolutions qualitatives à la baisse pour les campings et les hôtels. L'offre de meublés classés ou labellisés repart à la hausse. Les chambres d'hôtes se maintiennent.

La Haute-Vienne se caractérise par une capacité hôtelière urbaine disponible toute l'année, une hôtellerie de plein air saisonnière et par le poids important des locations et des meublés de tourisme qui offre une gamme d'hébergements diffus et variés toute l'année.

Répartition des lits touristiques

Sources : base de données CDT/CRT, 1<sup>ER</sup> Juillet 2019





# L'hôtellerie de plein air

## OFFRE

Source : base de données LEI, CDT.

**55** campings dont **31** établissements classés.

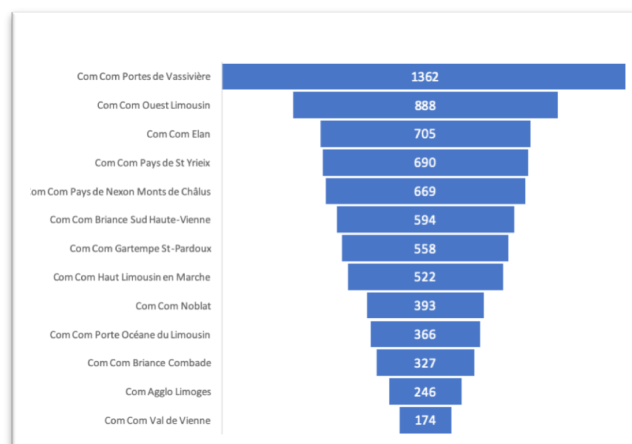
**31** établissements avec une offre locative.

**13** campings non classés.

**6** campings à la ferme.

**64** aires de services ou bornes de camping-cars.

**7 494 lits touristiques classés et non classés**



## Répartition de la capacité d'accueil en campings classés

Selon le type et la catégorie

	Etab.	Lits	Evolution sur 1 an	Répartition
1 et 2 étoiles	14	2 001	+9%	34%
3, 4 et 5 étoiles	15	3 744	- 13,6%	66%
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>5 745</b>		<b>100%</b>

La capacité d'hébergements de l'hôtellerie de plein air représente **35,7% de l'offre marchande départementale** (37,6% en 2018).

**76% des établissements sont classés** (31 campings) comme en 2018. On dénombre en outre 6 campings à la ferme et 13 campings non classés.

La capacité d'hébergements **classés diminue de 7,8%** sur un an, elle **diminue globalement de (7,5%) sur l'ensemble des campings** ; elle diminue de 1,9% dans l'offre locative et 11,4% en emplacements nus.

L'offre locative passe de 15% à 15,9% de la capacité d'accueil en hôtellerie de plein air.

Un **parc de qualité** : le haut de gamme pèse 65% (66% en 2019, 70% en 2018) des lits en campings classés. Les campings 3 et 4 étoiles offrent le plus de locatifs. Le département comptabilise un camping classé 5 étoiles (seul camping dans l'agglomération de Limoges).

La répartition de la capacité d'hébergements de l'hôtellerie de plein air par EPCI est relativement équilibrée sur le territoire. En effet, 6 EPCI sur 13 offrent entre 600 et 1300 lits pour une moyenne départementale de 576 lits par EPCI. 2 EPCI offrent plus de 800 lits : Portes de Vassivière (1 362) ; Ouest Limousin (888). 4 EPCI offrent moins de 400 lits : Noblat (396) ; Porte Océane du Limousin (366) ; Briance-Combade (327) ; Limoges Agglomération (246) et Val de Vienne (174).

## LA FREQUENTATION DES CAMPINGS

Source : INSEE Nouvelle-Aquitaine.

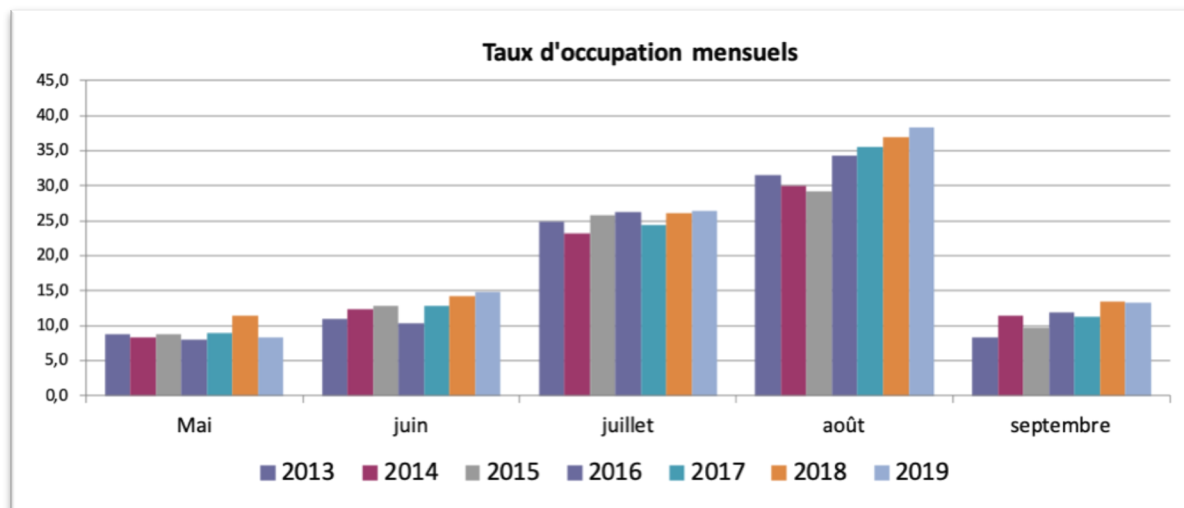
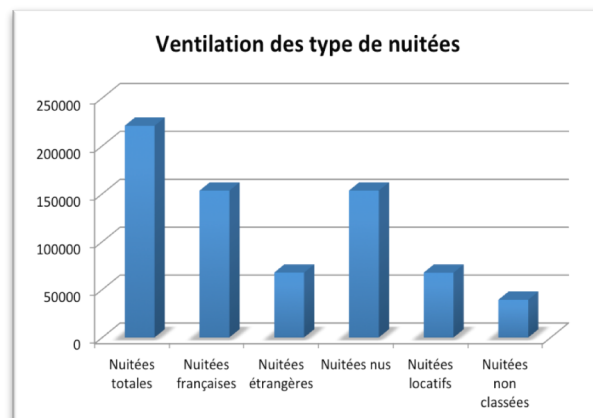
**211 427** nuitées totales.

**151 840** nuitées françaises et **59 587** nuitées étrangères.

Les nuitées étrangères représentent 28,2% de l'ensemble des nuitées.

Les **principales nationalités étrangères** en termes de nuitées sont : les **Néerlandais** (qui représentent environ **49,3%** des nuitées étrangères), les Britanniques (21,9% ↘), les Belges (10,4% ↗) et les Allemands (9,5% ↗).

2019	Campings	2018
↘ 211 427	nuitées totales	↗ 221 035
↘ 151 840	nuitées françaises	↗ 153 274
↘ 59 587	nuitées étrangères	→ 67 761
→ 20,0%	taux d'occupation (TO)	↗ 20,0%
↘ 28,2%	part nuitées étrangères	↘ 31%
→ 2,7	durée moyenne de séjour	↘ 2,7
↗ 20,4%	TO Campings 1* et 2**	↘ 20,0%
↗ 22,6%	TO Campings 3***, 4****	↘ 21,3%
→ 17,9%	TO Emplacements nus	→ 17,9%
↘ 30,1%	TO Emplacements locatifs	↗ 32,1%



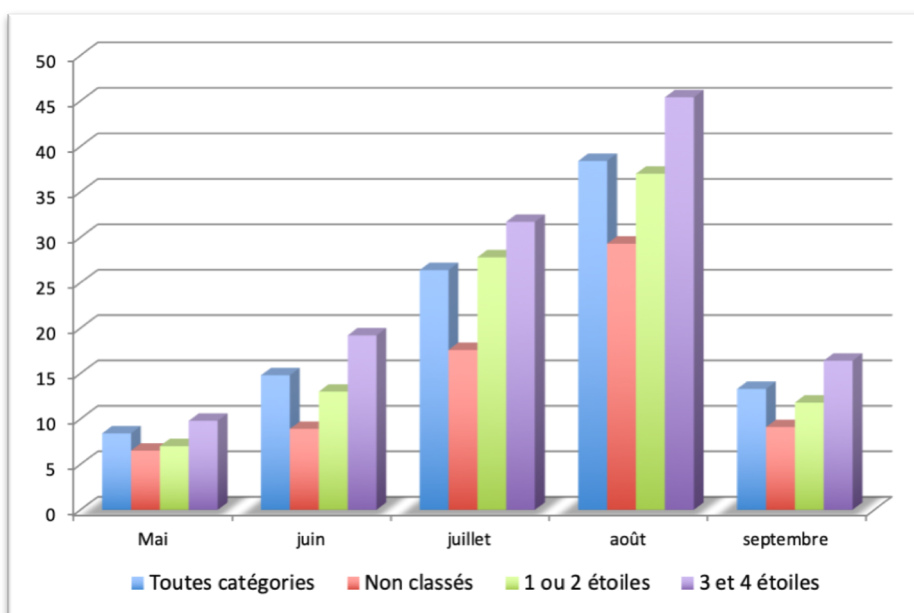
En 2019, le taux d'occupation des campings en Haute-Vienne s'est établi à **20,0%** sur l'ensemble de la saison, **en stagnation sur un an après une hausse de près de 2 points en 2018**. Il signifie un assez bon niveau de fréquentation pour le département et varie :

- de 15,0% pour les campings non classés à 22,6% pour les campings 3 à 5 étoiles ;
- de 17,9% pour les emplacements nus à 30,1% pour les emplacements équipés (-2%) ;
- de 6,8% en avril à 37,2% en août.

Les mois de Juin, Juillet, Août ont bénéficié d'un meilleur taux d'occupation que l'année précédente. Avril, Mai et Septembre sont en légère baisse. Le taux d'occupation a stagné pour les emplacements nus mais à diminuer pour les emplacements équipés et les établissements non classés.

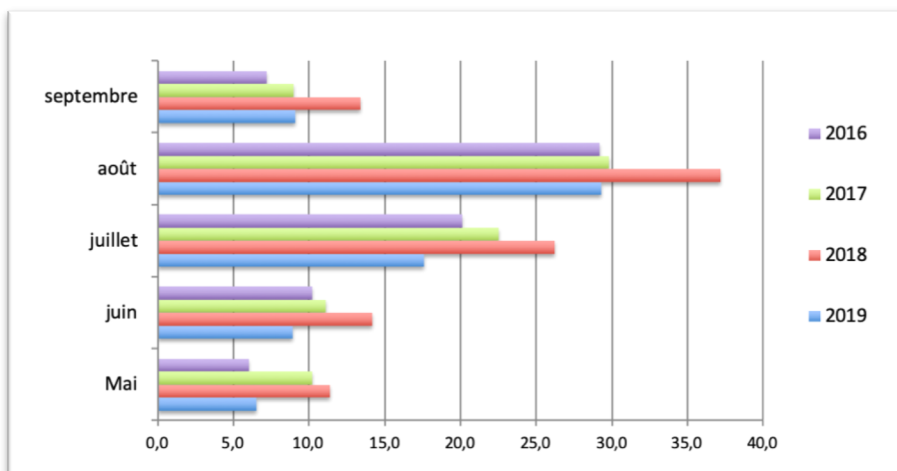
L'écart avec la Nouvelle-Aquitaine demeure encore important (16,8 points) et il se creuse de 1,4 points environ sur l'ensemble de la saison (global saison NA à 36,8%). Avec l'intérieur de région, **l'écart est de - 9,9 points sur l'ensemble de la saison en région**. Le niveau d'occupation des campings de la Haute-Vienne se situe dans un groupe de départements ruraux comme la Charente, la Corrèze, la Creuse et les Deux-Sèvres.

### Taux d'occupation par catégorie de classement en 2019



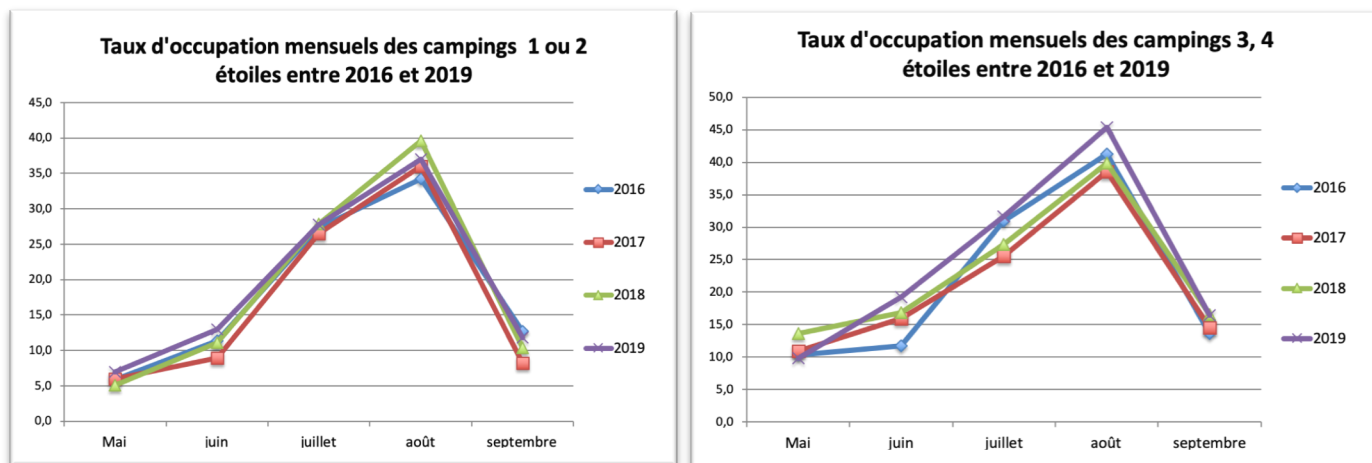
Les campings non classés tirent vers le bas les chiffres départementaux ; ce sont des anciens campings en cours de rénovation ou en cours de requalification et les campings en cours de classement.

### Les taux d'occupation des campings non classés entre 2016 et 2019



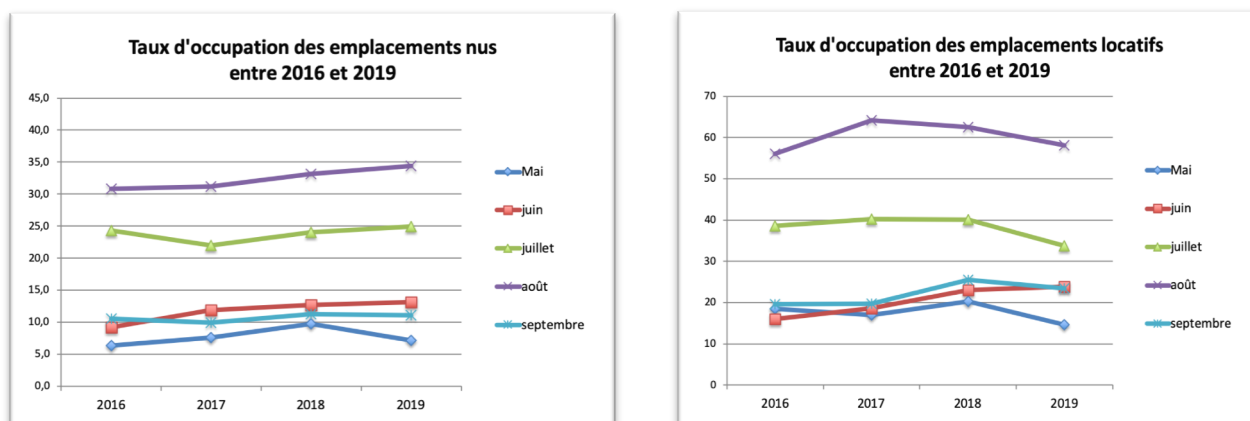
La fréquentation des campings non classés reste inférieure à celle des campings classés.

## Répartition des taux d'occupation par niveau de classement



L'activité de l'hôtellerie de plein air est très marquée par la haute saison. Il existe une trop forte concentration de la fréquentation sur les mois de Juillet et Août même si la fréquentation au mois de Juin augmente.

## Historiques taux d'occupation nus et locatifs



Les taux d'occupation les emplacements locatifs sont deux fois plus importants que ceux des emplacements nus. Les emplacements nus stagnent toujours autour de 30% depuis quelques années au meilleur de la saison.

## Une durée moyenne de séjour :

Comme l'année précédente, la durée moyenne de séjour (DMS) globale n'a quasiment pas évolué en 2019 comme en 2018 (2,7 jours contre 2,7 en 2018 et 2,6 jours en 2017), que cela soit pour les Français (2,75 contre 2,8 en 2018) ou pour les étrangers (2,5). L'hôtellerie de plein air de la Haute-Vienne reste globalement orientée sur le passage et le court séjour.

Outre la nationalité française, les facteurs qui favorisent des DMS plus longues sont :

- les emplacements équipés (4 jours contre 2,3 pour les emplacements nus) ;
- le classement en 3 ou 4 étoiles (2,8 jours),
- la nationalité néerlandaise (3,1 jours).

En Haute-Vienne, l'installation de locatifs sur les emplacements a plus d'impact sur la durée des séjours que le niveau de classement des campings. Mais la combinaison des deux facteurs augmente les chances d'attirer plus de clients français et étrangers. Toutefois, les campings classés bénéficient de séjours plus longs que les campings non classés. Mais l'écart tend à diminuer en 2019.

## Les arrivées

Les Français sont venus légèrement plus nombreux (-1% en emplacements nus et +9% pour les emplacements équipés) contrairement aux étrangers pour lesquels on enregistre une perte de 17 points des arrivées (-17% pour les emplacements nus et -12% pour les emplacements équipés). Ce sont les Anglais et les Néerlandais qui subissent les pertes les plus importantes (-16% et -26%).

## Les nuitées françaises et étrangères

Nuitées	Français	Étrangers	dont Néerlandais	dont Britanniques	dont Belges	dont Allemands
Avril	4 729	1325	447	369	116	212
Mai	8 024	3376	1487	899	264	486
Juin	17 344	8326	3971	2072	692	765
Juillet	41 478	18502	9841	2917	2616	1365
Août	65 641	21809	11290	4840	1970	1992
Septembre	14 654	6249	2364	1994	551	869
<b>Total</b>	<b>151 840</b>	<b>59 587</b>	<b>29 400</b>	<b>13 091</b>	<b>6 208</b>	<b>5 688</b>

L'hôtellerie de plein air a généré en 2019 un volume de fréquentation de **211 427 nuitées**, en baisse de **4,3%** en un an. 69,7% des nuitées ont été réalisés sur les mois de juillet et août (68,2% en 2018 et 70,5% en 2017). Les campings 3 à 5 étoiles ont représenté 60,3% des nuitées (66% en 2018 et 60% en 2017 et 2016), alors qu'ils constituent 66% de la capacité d'accueil classée.

Les emplacements équipés (locatifs), tous niveaux de classement confondus, ont accueilli 31,7% des nuitées (30,6% en 2018 et plus de 29% en 2017 et 2016), alors qu'ils représentaient 18,5% de l'offre HPA.

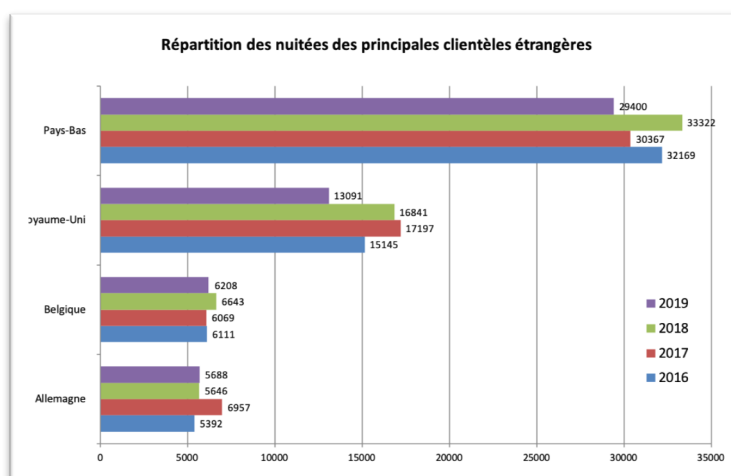
Les Français ont représenté près de 71,5% de la fréquentation (69% en 2018 et 2017). Ils étaient plus nombreux en Juin et Juillet 2020 qu'à la même période en 2019.

## Historique clientèles étrangères

Les nuitées étrangères représentent 28,1% de l'ensemble des clientèles.

Quatre pays ont constitué plus de 92% de la fréquentation étrangère (comme en 2018) :

- Pays-Bas, 49,1% (49,2% en 2018 et 46,3% en 2017) ;
- Grande-Bretagne, 22,1% (24,9% en 2018 et 26,2% en 2017) ;
- Belgique, 10,1% (9,8% en 2018 et 9,3% en 2017) ;
- Allemagne, 9,4% (8,3% en 2018 et 10,6% en 2017).





# L'hôtellerie

## OFFRE

Source : base de données LEI, CDT.

**58 établissements classés.**

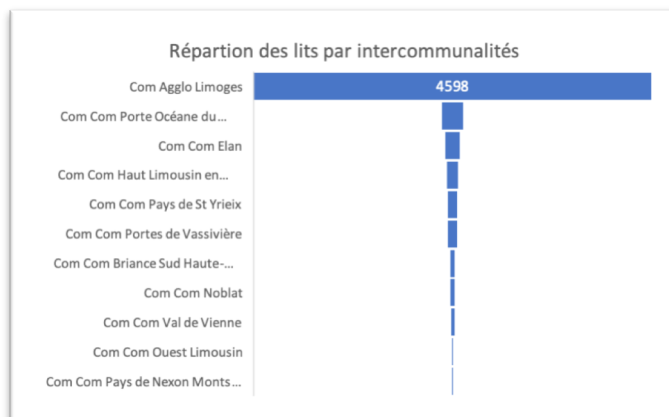
**3 884 lits en hôtels classés.**

**4 résidences hôtelières.**

**314 lits en résidences**

**37 hôtels non classés (1 394 lits 24,9% du total des lits).**

**5 592 lits classés et non classés**



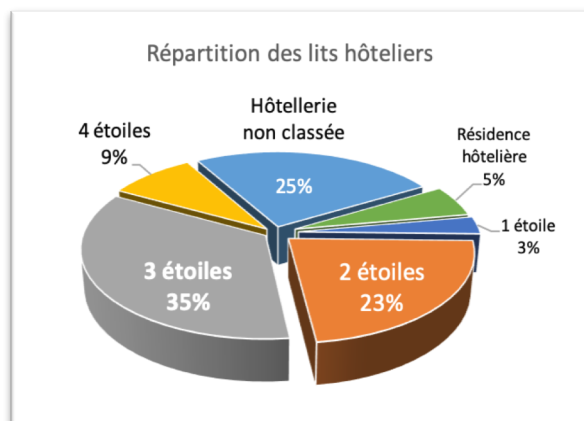
### Répartition de la capacité d'accueil en hôtels classés

	Etab.	Lits	Evolution sur 1 an	Part capacité
1 étoile	3	176	0	4,5%
2 étoiles	22	1 270	-4,6%	32,7%
3 étoiles	28	1 946	+2,2%	50,1%
4 étoiles	5	492	0	12,6%
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>3 884</b>	<b>-0,5%</b>	<b>100%</b>

### Le poids de Limoges et de son agglomération :

Limoges Métropole affiche 82% (+1%) des lits classés et non classés du département (4 598 lits).

La Haute-Vienne offre en 2019 plus de 5 500 lits hôteliers (un peu moins qu'en 2018) répartis sur 99 établissements (110 établissements en 2018, 123 en 2016). La capacité d'hébergements hôteliers classés a légèrement diminué (-0,5%) avec la fermeture de 2 établissements. L'offre hôtelière et assimilée représente 26,6% de la capacité d'accueil marchande du département (28,2% en 2018, 27,7% en 2017 et 2016). Elle diminue moins vite que l'offre des autres hébergements marchands. En 2019, la Haute-Vienne a connu à nouveau une montée en gamme de l'offre hôtelière. Les hôtels classés représentent 69,4% de l'offre hôtelière (64,2% en 2018, 63,3% en 2017) et les hôtels classés 3 ou 4 étoiles 43,6% (39,4% en 2018, 38,8% en 2017). A contrario, la part des hôtels non classés recule à 25% du parc (26,3% en 2018). Si l'offre hôtelière se concentration toujours en espace urbain, la zone rurale peine à conserver une offre hôtelière. Celle-ci passe de 1 156 en 2018 à 1000 lits en 2019.



## LA FREQUENTATION DES HOTELS

Source : INSEE Nouvelle-Aquitaine.

**705 573** nuitées totales dont **545 555** nuitées dans des hôtels classés

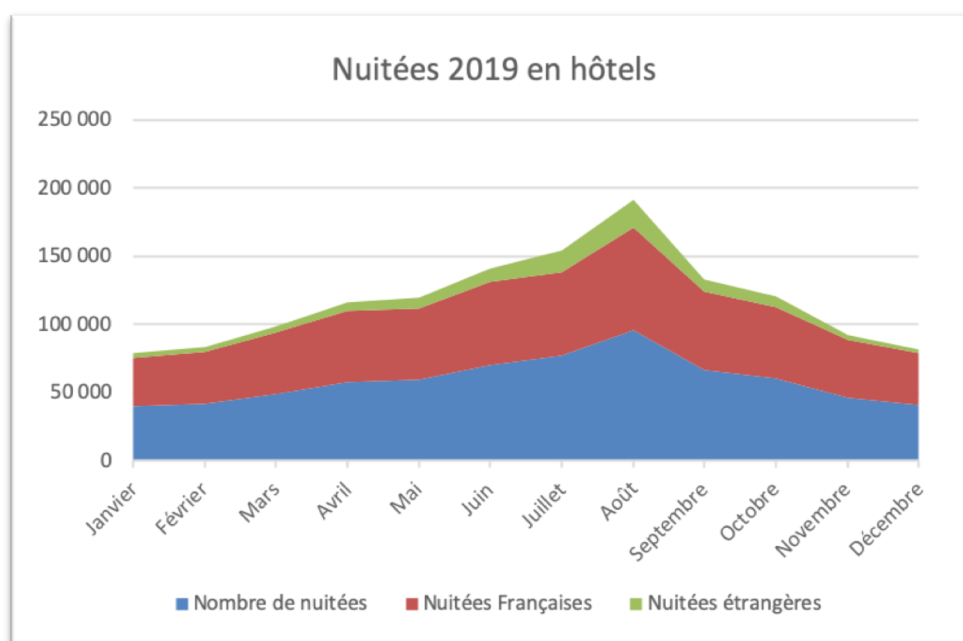
Les nuitées étrangères représentent **13,9%** de l'ensemble des nuitées.

Pour l'ensemble des hôtels enquêtés, les **principales nationalités étrangères** en nuitées sont : les **Britanniques** (qui représentent **20,6%** des nuitées étrangères), les Belges (14,4%), les Espagnols (10,6%), les Néerlandais (10,5%), et les Allemands (7,3%). 86% des nuitées étrangères sont européennes.

2019	Hôtels classés	2018
↗ 705 573	nuitées totales	705 305
↗ 612 596	nuitées françaises	607 269
↘ 92 977	nuitées étrangères	98 036
↗ 54,4%	taux d'occupation	51,8%
↘ 13,7%	part nuitées étrangères	13,9%
↘ 1,3	durée moyenne de séjour	1,4
63,4%	% clientèle d'affaires	58,1%

Les taux d'occupation		
2019	Hôtels	2018
↗ 62,4%	Chaînes	60,7%
↗ 47,3%	Indépendants	45,1%
↗ 47,5%	Non classés	47,2%
↗ 53,9%	Total 1 et 2 étoiles	49,5%
↗ 57,7%	3 étoiles	55,9%
↗ 60,8%	Total 4 + 5 étoiles	56,6%
51,8%	ENSEMBLE	51,8%

La fréquentation hôtelière qui s'est élevée à plus **705 000 nuitées**, se maintient sur un an, avec 86,1% de clientèle française. Malgré une durée moyenne de séjour en légère baisse, la bonne santé du marché de l'hôtellerie est due à la persistance du nombre d'arrivées (+2% pour les Français et +3% pour les étrangers). Il est à noter que si les nuitées françaises ont augmenté de 2,4%, les nuitées étrangères ont diminué de 3,9%.



La durée moyenne de séjour (DMS) est de 1,3 nuit, en baisse par rapport à 2018 et les années passées. Cette DMS varie pas sensiblement selon les nationalités : 1,3 pour les français et 1,3 pour les étrangers.

En 2019 en Haute-Vienne, ce sont les étrangers qui sont restés moins longtemps qui ont impactés les résultats de l'année.

Le même phénomène a été constaté en Nouvelle-Aquitaine, quoique dans des proportions différentes : nuitées totales (+1,7%), nuitées françaises (+2,6%), nuitées étrangères (-2,4%), baisse des arrivées étrangères et hausse des arrivées totales et françaises.

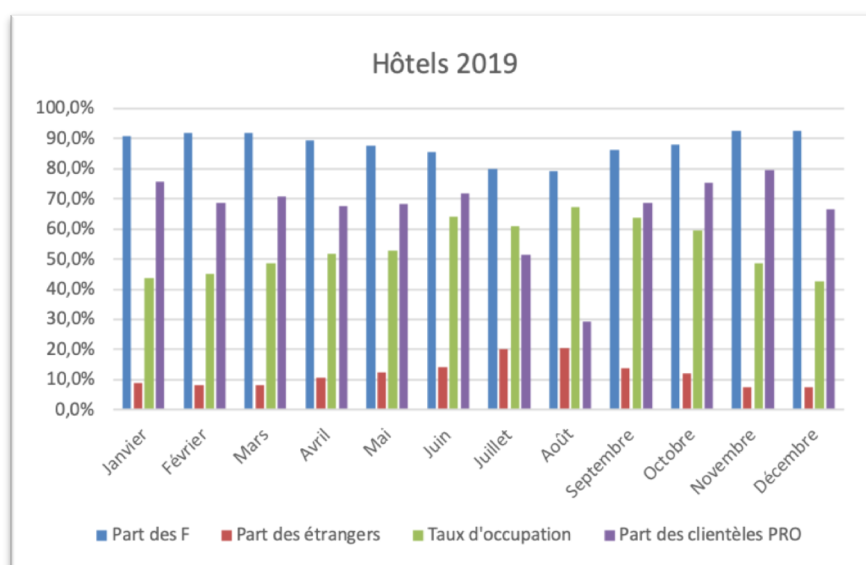
Contrairement aux années précédentes, **le taux d'occupation de l'hôtellerie a augmenté de plus de 3 points en 2019 pour s'établir à 54,4%**. 2019 retrouve des niveaux plus courants observés en 2017 et qui sont supérieurs aux années passées. Cette hausse du taux d'occupation est constatée quel que soit le niveau de classement. Les meilleurs taux d'occupation sont relevés dans les hôtels de chaînes (62,4%) et les hôtels classés de 3, 4 et 5 étoiles (de 55,7% à 60,8%). Ainsi, la notoriété des marques, leur capacité de réservation en ligne et la qualité des établissements apportent un avantage commercial. La période de juin à octobre connaît des taux d'occupation supérieurs à la moyenne annuelle (de 64,2% à 59,5%), ce qui traduit un impact du tourisme d'agrément.

Cependant, la dépendance vis-à-vis de la clientèle professionnelle reste forte (63,4% sur l'année) et elle augmente (58,1% en 2018), à comparer aux 45,7% en Nouvelle-Aquitaine, où le tourisme d'agrément génère proportionnellement plus de retombées pour l'hôtellerie.

Les principales clientèles étrangères tendent à diminuer même si une croissance des bassins extra européens semble se poursuivre : Royaume-Uni (20,6%, 23,5% en 2018), Belgique (14,4%, 14,4% en 2018), Espagne (10,6%, 10,3% en 2018), Pays-Bas (10,5%, 9,1% en 2017), Allemagne (7,3%, 7,9% en 2018), Amériques, principalement Etats-Unis et Canada (7,7%, 5,9% en 2018), Asie-Océanie-Australie, principalement Chine, Japon et Australie (4,9%, 5,6% en 2017), Italie (4,8%, 5,4% en 2017) et Proche et Moyen Orient (0,7%).

Les nuitées européennes représentent 86%

Les plus forts taux de croissance des nuitées étrangères proviennent d'Espagne (+11,2%), de Suisse (+59%), des Amériques (+47%) et Proche et Moyen Orient (+43%).

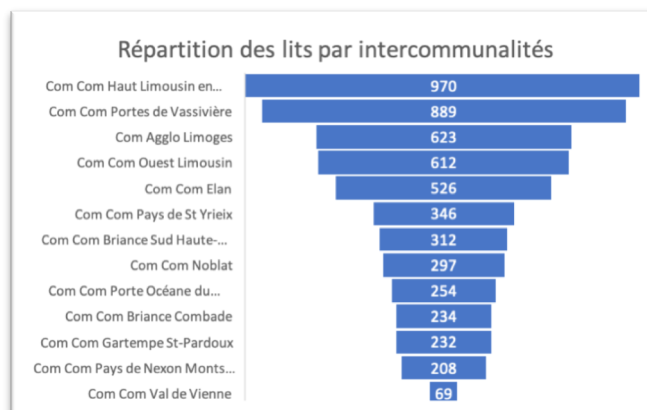


# Les gîtes ruraux et les meublés

## OFFRE

Source : base de données LEI, CDT.

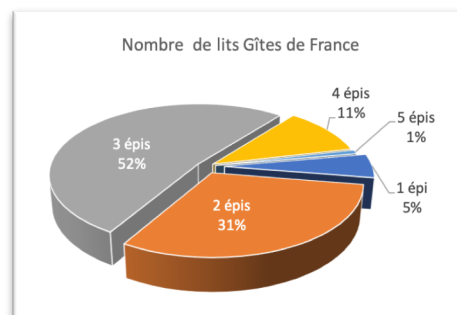
**792** unités d'hébergements dont  
**494** établissements Gîtes de France  
**20** établissements Clévacances  
**5** établissements Accueil Paysan  
**58** meublés de tourisme classés  
**199** meublés non classés (1158 lits)  
**5 572** lits en meublés



## Répartition de la capacité d'accueil des Gîtes de France

(avec les petites unités, les gîtes de groupe et les gîtes en hameau)

	Etablissements	Lits	%
1 épi (+EC)	28	176	5,3%
2 épis	188	1 025	31,0%
3 épis	238	1 718	52,0%
4 épis	38	355	10,7%
5 épis	2	29	0,9%
<b>Total</b>	<b>494</b>	<b>3 303</b>	<b>100%</b>

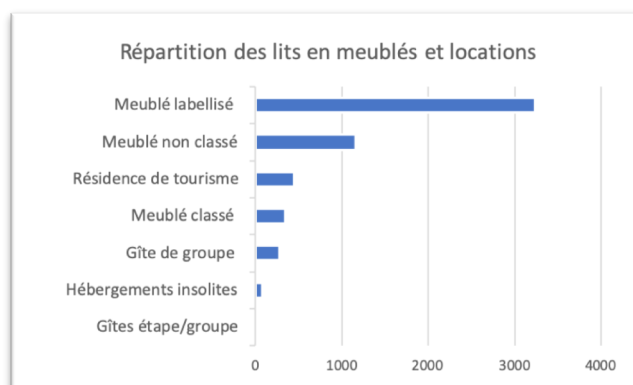


**Une offre diffuse en locations de vacances et en meublés de tourisme, de qualité et qui se maintient globalement d'année en année en nombre d'établissements et en nombre de lits.**

Les meublés et gîtes ruraux représentaient près de 800 établissements et une capacité près de 5 592 lits, soit 26,5% de la capacité d'hébergement marchand du département. 62% de cette offre est classée ou labellisée soit 3 504 lits. 94% des 494 établissements labellisés sont des Gîtes de France. Plus de 63,6% (60% en 2019) des établissements labellisés atteignent un niveau 3 ou supérieur. 61 locations avec piscine (792 lits). 646 locations de moins de 8 personnes (3194 lits), 119 locations entre 9 et 15 personnes (1 398 lits), 14 locations de plus de 15 personnes (850 lits).

Le parc grandit avec les locations non classés (+85%) qui sont désormais mieux identifiées et quantifiées. Par ailleurs,

des efforts restent à fournir sur la commercialisation en ligne (2/3 des établissements sont uniquement disponibles à la vente sur internet). En complément, la Haute-Vienne bénéficie d'une gamme de gîtes de groupe qui la singularise.



## LA FREQUENTATION

**460 043** nuitées totales en Haute-Vienne  
dont **121 035** nuitées en centrale de réservation  
et **339 008** nuitées en location directe.

### Gîtes en centrale de réservation :

#### 302 (+7) gîtes en locations

Nombre moyen de semaines de location : **15,1 (+1,9)**

Taux d'occupation annuel : **39,2%** (-1,8 point)

Nombre de nuitées réalisées : **121 035** (1,3%)

Panier moyen par contrat : 605€ (+53€)

Durée moyenne de séjour 7,6 (-0,3)

Part des contrats internet à 45% (+8)

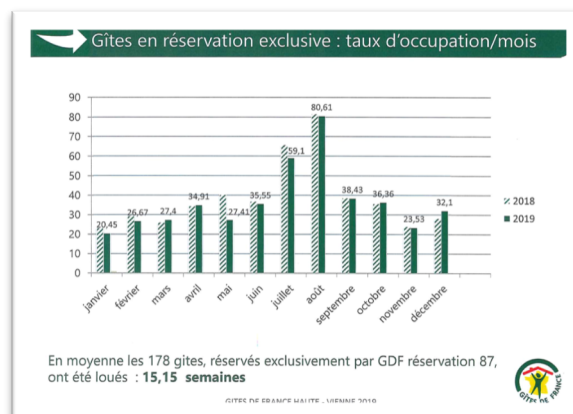
Origines françaises à 89%.

Comme en 2018, les gîtes en centrale de réservation obtiennent **un taux d'occupation en 2019 en très légère baisse par rapport à l'année précédente avec une moyenne à 39,2%. Malgré tout, le volume d'affaire est en hausse de 5% grâce à l'augmentation du panier moyen.**

Le premier semestre 2019 a subi des baisses de remplissage à l'exception du mois de mars. La saison et la très haute saison ont subi des pertes parmi lequel le mois de juillet est de plus en plus complexe à remplir. La fin de l'année a été meilleure que les 8 premiers mois de l'année avec les mois de septembre à décembre stables par rapport à 2018.

### Gîtes et meublés de tourisme en location directe

Les enquêtes sur le parc de locations déclarées et/ou classées (hors centrale de réservation) obtiennent des faibles volumes de répondant qui ne permettent pas l'établissement de statistiques fiables. Le taux d'occupation moyen généralement constaté sur les 10 dernières années est compris entre 12 et 16 semaines. Cependant, certains biens peuvent atteindre des taux de remplissage très élevés tant en espace urbain (de 30 à 45 semaines) qu'en espace rural (25 à 35 semaines). Toutefois, les bons ou les mauvais résultats sont la conséquence d'une politique d'accueil menée par les propriétaires gestionnaires qui découle d'un niveau d'investissement tant matériel (équipements et services) que immatériel (gestion des réservations en ligne et connexion avec les grandes agences de réservation sur Internet) conséquent et organisé. Certains facteurs augmentent les chances d'obtenir de bons résultats : la piscine, la proximité d'un lac, les équipements de bien-être, les équipements de loisirs sur place, un volet insolite, l'agilité commerciale (courts et longs séjours acceptés) et la vente en ligne. L'utilisation des agences en ligne (plateformes commerciales comme Airbnb ou Booking) permet d'acquérir une partie des clients. C'est particulièrement vrai pour Airbnb en ce qui concerne le locatif.



Sources : Gîtes de France Réservation Haute-Vienne



# Les maisons d'hôtes

## OFFRE

Source : base de données LEI, CDT.

**218** établissements maisons d'hôtes dont

**73** établissements Gîtes de France

**3** établissements Clévacances

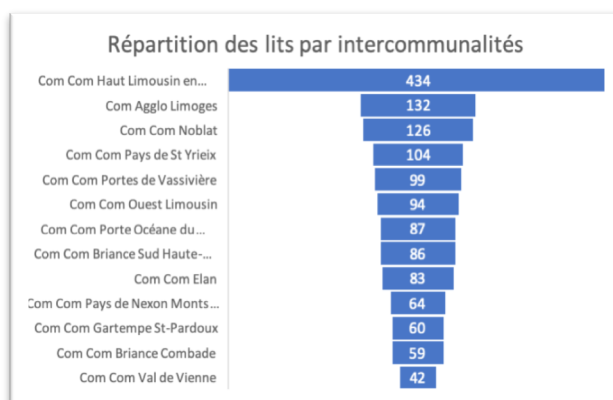
**3** établissements Accueil Paysan

**1** établissement Fleurs de Soleil

**28** établissements Chambres d'Hôtes Référence

**794 lits touristiques labellisés ou qualifiés**

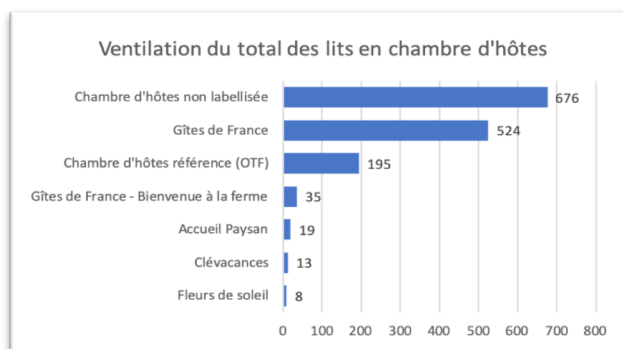
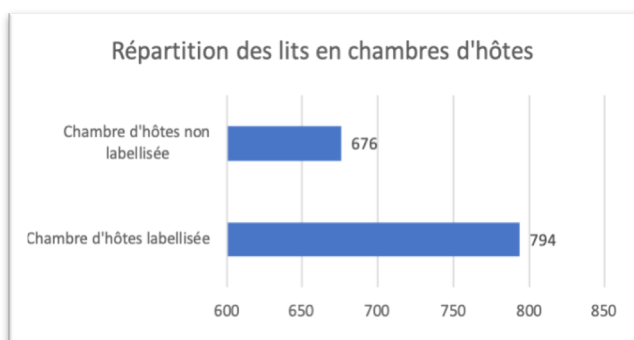
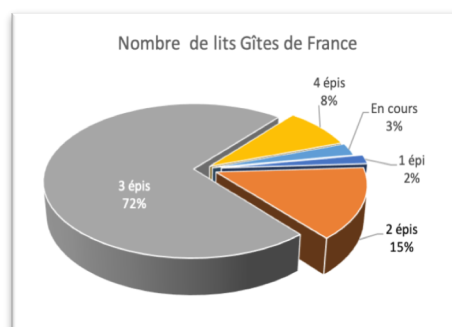
110 établissements (676 lits) en chambres non labellisées



## Répartition des chambres d'hôtes Gîtes de France (GDF)

Selon le type et la catégorie

	Etablissements	Lits	%
1 épi	2	10	2 %
2 épis	12	88	15 %
3 épis	50	410	72 %
4 épis	5	46	8%
+ EC	4	14	3%
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>534</b>	<b>100%</b>



En 2019, la Haute-Vienne propose un nombre croissant d'établissements avec 218 maisons d'hôtes (206 en 2018, 190 en 2017) pour une capacité d'hébergement de 1470 lits (+1,5%).

**54%% de la capacité est labellisée (63% en 2017) soit une baisse de 9 points.** L'offre non labellisée (déclarée) reste inférieure à l'offre labellisée (46% du total des lits). Comme pour les meublés et les locations, Gîtes de France reste le label le plus représenté dans le département : 67% de la capacité labellisée (en baisse) et 36% de la capacité totale (43% en 2018).

36% des établissements proposent la table d'hôtes et permettent de compenser le manque d'hôtellerie-restauration dans les espaces ruraux. Cette part, qui concerne les chambres labellisées (22,5% du parc total), reste stable en 2019. Toutefois, la croissance du parc non labellisé est accompagnée d'une baisse du nombre des maisons d'hôtes proposant la table d'hôtes.

## LA FREQUENTATION

Source : Haute-Vienne Tourisme.

**91 140** nuitées totales dont **49 228** en chambres d'hôtes labélisées ou référencées et 41 912 en chambres d'hôtes non labellisées.

**62** serait le nombre moyen de nuits par lit en Maisons d'hôtes (identique à 2018) sur la base des résultats à l'enquête réalisée en 2019. Le faible nombre de réponses (37) ne permet pas d'établir des données de performance fiable. Les estimations sont réalisées à partir d'un nombre de jour d'ouverture par an compris entre 270 et 365 jours.

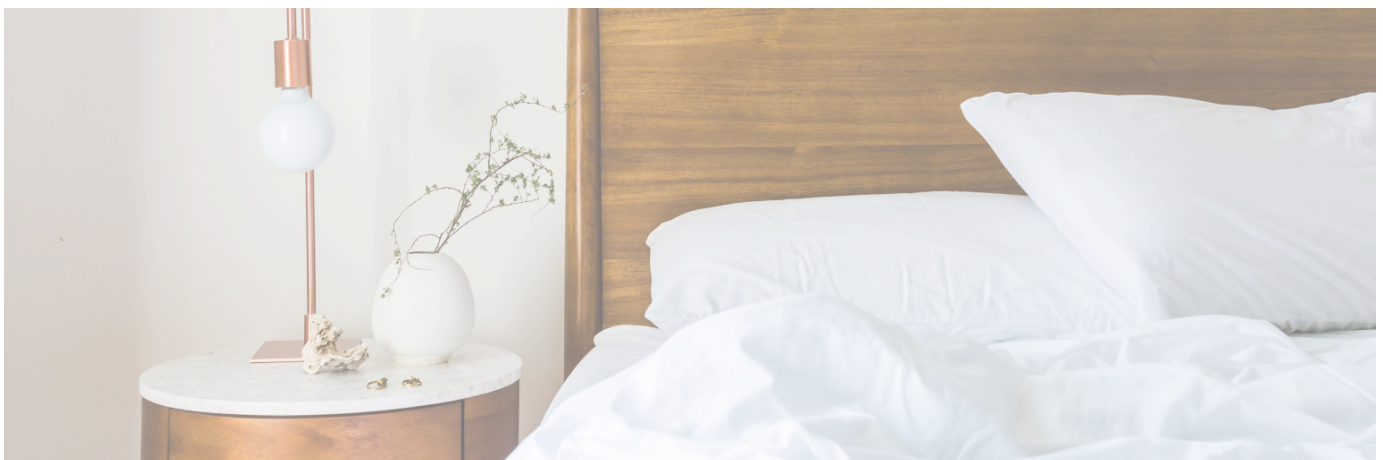
**73% de répondants satisfaits par les nuitées réalisées** dont 39% des répondants qui estiment que l'année 2019 a été équivalente à 2018 et 34% estimeraient une hausse de leurs nuitées.

**78% de répondants satisfaits par le chiffre d'affaires** dont 44% des répondants qui estiment que l'année 2019 a été équivalente à 2018 et 34% estimeraient une hausse de leurs chiffres d'affaires.

Part de la **clientèle étrangère : 20%**. Les origines par ordre de citations : les Belges, les Néerlandais, les Anglais, les espagnols et les Allemands. Si les Français sont restés stables voir en légère hausse, il semblerait que les étrangers, majoritairement venus de manière équivalente pour 50% des répondants, repartent néanmoins en légère baisse.

L'activité table d'hôtes se maintiendrait mais on constate une baisse régulière du nombre de maisons d'hôtes qui proposent la table d'hôtes.

Certaines maisons d'hôtes qui réalisent de bons résultats se distribuent via des O.T.A (Booking, Airbnb et Cybevasion principalement).



# Fréquentation des principaux sites

## et lieux de visite

Les sites et lieux de visite les plus fréquentés (entrées gratuite et payante > à 10 000) ayant répondu à l'enquête annuelle sur les résultats 2019.

Centre de la Mémoire d'Oradour sur Glane (payant)	125 677 ↘
Village martyr d'Oradour sur Glane (gratuit)	122 269 ↗
Parc zoologique et paysager du Reynou au Vigen (payant)	92 911 ↗
Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière (payant)	52 838 ↘
Aquarium du Limousin à Limoges (payant)	43 000 →
Musée national de la porcelaine Adrien Dubouché à Limoges (payant)	34 170 ↗
Parc de Bellevue à Limoges (payant)	34 000 →
Château de Châlucaet (accès gratuit, visite commentée payante)	33 026 ↗
Musée des Beaux Arts de Limoges à Limoges (payant)	31 125 ↗
Musée de la résistance et de la déportation à Limoges (payant)	21 875 ↗
Nostalgie Rurale à Montrol Senard (gratuit)	20 033 ↗
Train touristique de Vassivière (gratuit)	17 826 ↗
Musée d'Art Contemporain de Rochechouart (payant)	16 467 ↗
Bateau Taxi de Vassivière (gratuit)	15 427 ↘
Moulin du Gôt à Saint-Léonard de Noblat (payant)	14 332 ↗
Petit train de Limoges (payant)	13 200 ↗
Ecomusée la Cité des Insectes à Nedde (payant)	13 118 ↘
Féériland ou le musée de la maquette (payant)	13 000 →
Four à porcelaine des Casseaux à Limoges (payant)	12 708 ↗

On estime une légère hausse (+ 1,6% à +2%) de la fréquentation sur la base de 22 sites ayant répondu en 2019 et 2018.

### Top 3 des sites payants

Centre de la Mémoire d'Oradour sur Glane

Parc zoologique du Reynou

L'Aquarium du Limousin

### Top 3 des sites gratuits

Village martyr d'Oradour sur Glane

Château de Châlucaet

Nostalgie Rurale à Montrol Senard

## Remerciements

Haute-Vienne Tourisme remercie tous les partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce document : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE, INSEE NOUVELLE-AQUITAINE, CCI DE LIMOGES ET HAUTE-VIENNE, ASSOCIATION DU GITES DE FRANCE HAUTE-VIENNE, LES PRESTATAIRES D'HEBERGEMENTS, D'ACTIVITES ET RESPONSABLES DE SITES, MONUMENTS, MUSEES ET FESTIVALS.

Document téléchargeable sur notre espace pro [www.pro.tourisme-hautevienne.com](http://www.pro.tourisme-hautevienne.com)

**HAUTE-VIENNE TOURISME**  
11 rue François Chénieux 87000 Limoges  
Tél. : 05 55 79 04 04 - infotourisme@cdt87.com

[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)  
[www.routes-porcelaine-limoges-hautevienne.fr](http://www.routes-porcelaine-limoges-hautevienne.fr)



Cette brochure a été éditée avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Vienne